

Décret socle, convention collective, accords d'entreprise...

Ne négocions pas à froid comme le veulent les patrons !

Le projet de décret sur l'organisation et le temps de travail dans le transport ferroviaire nie un siècle et demi d'expérience ferroviaire. Ce projet est dangereux pour la sécurité ferroviaire et donc pour les usagers et les travailleurs et travailleuses du secteur.

Il détériore les conditions de travail de 150 000 salarié-es (de la SNCF), ignore des dizaines de milliers de collègues d'entreprises privées (nettoyage ferroviaire, restauration ferroviaire, maintenance ferroviaire, etc.), ne règle rien pour les milliers de salarié-es des entreprises de transport ferroviaire mis en danger par des patrons dont la seule préoccupation est le fric qu'ils empochent !
Les négociations de la future Convention Collective Nationale (CCN) du secteur ferro-

viaire entrent dans une nouvelle phase, abordant désormais cette même question de l'organisation et du temps de travail. Parallèlement, la direction SNCF veut reprendre les accords d'entreprise, dont celui sur les 35 heures.

Le décret sur l'organisation et le temps de travail doit avoir comme base minimale la réglementation du travail et le Statut de l'entreprise ferroviaire publique, la SNCF.

Dans leurs projets, les patrons n'ont qu'un but : s'attaquer à nos droits, nous faire travailler plus et dans des conditions plus dangereuses pour notre santé et pour la sécurité des circulations ferroviaires ; leur seul intérêt est d'augmenter la productivité de toutes celles et tous ceux qui travaillent dans le secteur ferroviaire, pour que la privatisation généralisée rapporte toujours plus aux actionnaires et aux banquiers. **C'est inacceptable, il n'est pas question de négocier des reculs sociaux.**

Depuis le début SUD-Rail a placé sous le contrôle des travailleurs les négociations !

Le 13 avril, 500 cheminots et cheminotes se sont invités à la table des décideurs !
Nous estimons que ce sont celles et ceux qui travaillent : **NOUS** (pas les patrons) qui sommes mieux placés pour négocier sur les conditions de travail, le temps de travail, et l'organisation du travail, ...

Imposons des négociations sur la base de nos revendications !

Par la grève, faisons échec à la casse du Code du travail, améliorons nos droits !

Un fort mouvement de refus du projet de loi Travail existe dans tout le pays : grèves, manifestations, rassemblements, etc., les initiatives sont diverses et nombreuses. Dans le cadre de notre Union syndicale Solidaires, les syndicats SUD-Rail y participent pleinement. **L'intersyndicale nationale (CGT, FO, Solidaires, FSU) appelle à une nouvelle journée de manifestations le jeudi 28 avril.**

A NOUS DE JOUER ! Le 26 Avril en grève et le 28 avril dans les manifs

interpro... SUD-Rail a proposé à la CGT d'organiser des AG communes le 26 avril pour mettre en débat avec les cheminots la question de la grève reconductible pour gagner nos futures conditions de travail !